



PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU JEUDI 28 MARS 2019 A 19 H 00

Le Conseil Municipal de la Commune de Volvic dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Volvic sous la présidence de M. Mohand HAMOUMOU, Maire.

Etaient présents :
Etaient représentés :
Etaient absents :

M. Mohand HAMOUMOU, Maire, après avoir procédé à l'appel des conseillers, constate le quorum atteint, ouvre la séance du Conseil Municipal et désigne aux fonctions de secrétaire de séance.

LECTURE DES DECISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SA DELEGATION D'ATTRIBUTIONS :

1. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU JEUDI 28 FÉVRIER 2019

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 28 février 2019 est approuvé par

2.

Rapporteur :

3.

Rapporteur :

4.

Rapporteur :

5.

Rapporteur :

6.

Rapporteur :

7.

Rapporteur :

8.

Rapporteur :

9.

Rapporteur :

10.

Rapporteur :

11.

Rapporteur :

12.

Rapporteur :

13.

Rapporteur :

14.

Rapporteur :

15.

Rapporteur :

INFORMATIONS

- Proposition de dates pour les prochains Conseils Municipaux

JEUDI 21 FÉVRIER 2019 ou VENDREDI 22 FÉVRIER 2019	19 h 00	Rapport d'Orientations Budgétaires
JEUDI 28 MARS 2019	19 h 00	Vote du Budget

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune intervention n'étant demandée, Monsieur le Président clôt la séance à

Le Secrétaire de séance,

Le Maire,
Mohand HAMOUMOU